



Soutenir l'élevage à l'herbe et le changement des générations agricoles en Alsace centrale

Cher·ères collègues, élu·es et technicien·nes de l'Alsace centrale,
Le 3 juillet dernier, à Muttersholtz, le PETR Sélestat Alsace Centrale a franchi une étape significative en rejoignant le Plan Herbe® Ried Vivant (PHRV).

Cette initiative, soutenue par plus de 20 partenaires, marque un engagement fort en faveur de la sauvegarde et du développement des surfaces en herbe dans le Ried. Il s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial PAT-Alsace centrale, qui vise à « **Faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture durable qui produit et donne accès à tous à une alimentation saine et de proximité !** ».

Depuis 2019, le PAT Alsace Centrale a placé **le développement des filières de proximité au cœur de ses priorités**. L'objectif est clair : permettre aux producteurs de diversifier la valorisation de leurs productions destinées à l'alimentation humaine et de sécuriser et développer en même temps les revenus des agriculteurs. La création de la *Conserverie des papillons* à l'Adapei de Sélestat illustre parfaitement cette dynamique, répondant aux attentes des maraîchers du territoire en valorisant les productions locales.

Dans cette convention, le PETR s'engage à **mobiliser les acteurs locaux** pour explorer le développement d'un outil de transformation du lait. Nous veillerons également à :

- établir des liens avec les initiatives structurantes portées par le PETR pour les collectivités membres,
- participer activement aux réflexions sur le développement des achats directs des collectivités,
- à soutenir l'installation et la transmission des fermes.

Pour cette dernière thématique, nous accueillons actuellement Louise Bannwarth, qui, depuis avril 2025, explore le rôle que pourrait jouer le PETR dans la transmission des fermes et l'installation de nouveaux agriculteurs en Alsace centrale. **Ensemble, construisons un avenir agricole durable et solidaire.**

Alain MEYER, Vice-Président en charge du Projet Alimentaire Territorial

Signature du Plan Herbe® Ried Vivant : une stratégie collective pour préserver les prairies et l'élevage dans le bassin du Ried alsacien

Face à la disparition rapide des prairies et au déclin de l'élevage à l'herbe, une initiative ambitieuse voit le jour dans le bassin du Ried alsacien : le Plan Herbe®. Ce plan repose sur une dynamique partenariale forte, rassemblant collectivités, acteurs agricoles, coopératives, industries et associations de protection de l'environnement autour de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et les pilotes de la démarche dans le RIED : la Région Grand Est, le SDEA Alsace Moselle, Colmar Agglomération et le PETR Sélestat Alsace Centrale dans le cadre de son Projet Alimentaire territorial.

Le Ried alsacien, zone humide emblématique, subit une forte pression : la surface des prairies permanentes a chuté de plusieurs milliers d'hectares en quelques décennies. Cette érosion s'accompagne d'un bouleversement du modèle agricole local, marqué par la concentration des exploitations, l'essor des grandes cultures et l'affaiblissement de l'élevage extensif. Ce phénomène a des répercussions importantes sur la biodiversité et perturbe les cycles naturels de l'eau et du carbone. Pourtant, une gestion adéquate des prairies aide à préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, contribue à la régulation climatique, stocke du carbone et permet de soutenir la souveraineté alimentaire locale.

Par ailleurs, la raréfaction des prairies traduit les difficultés du secteur de l'élevage en Alsace centrale : plus de la moitié des éleveurs ont aujourd'hui plus de 55 ans, et le métier peine à attirer de nouvelles générations, freinées par la précarité des revenus et la disparition des outils de transformation.



Aller vers un dispositif commun pour installer et transmettre les exploitations agricoles



Comment les collectivités peuvent-elles soutenir le renouvellement des générations agricoles ?

Le territoire d'Alsace centrale connaît **une baisse continue du nombre d'exploitations agricoles** (-25 % entre 2010 et 2020) et un vieillissement marqué de ses agriculteurs, avec près d'un tiers d'entre eux ayant plus de 55 ans en 2024. Parallèlement, le milieu agricole fait face à une profonde mutation.

Face à ce constat, le PETR d'Alsace centrale s'engage dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) à réfléchir à la mise en place d'un dispositif territorial dédié à l'installation et à la transmission agricoles.

Lundi 16 juin, une première réunion de travail a réuni les principales structures d'accompagnement agricole – MSA, Chambre d'agriculture, SAFER, Terre de Liens, Bio en Grand Est, Jeunes Agriculteurs – afin de dresser un diagnostic partagé sur la situation du territoire et d'identifier des axes de travail.

Cette démarche vise à construire une stratégie d'actions commune, en cohérence avec les besoins locaux et les enjeux agricoles et environnementaux. Une nouvelle réunion est d'ores et déjà prévue début septembre avec les acteurs concernés pour discuter plus concrètement des actions à mettre en place.

Les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans le renouvellement des générations agricoles. Proches des acteurs locaux, elles peuvent faciliter la circulation de l'information, mettre en relation cédants et repreneurs, coordonner les politiques publiques et mobiliser leurs compétences en urbanisme, gestion foncière et développement économique. Ce sont des leviers essentiels pour préserver le foncier agricole, accompagner le renouvellement des générations agricoles et la transition vers une agriculture durable.

A noter : le 26 août à 9h au PETR : présentation du diagnostic et retour sur la rencontre avec les acteurs. A destination des élus et des agents en lien avec la thématique agriculture et alimentation. Inscription auprès de Louise Bannwarth : pat@petr-selestat.fr

Réflexion : Vers une restauration collective qui soutient les filières agricoles durables du territoire



Dans le cadre de la labellisation niveau 2 du PAT et de l'axe 1 de la feuille de route *Soutenir et développer une restauration collective durable*, le PETR s'est engagé à **lancer une réflexion et à questionner l'intérêt d'une (ou plusieurs) cuisine centrale scolaire.**

Les intercommunalités du territoire ont recours dans la très grande majorité à des prestataires, sociétés de restauration collective pour la fourniture des repas dans les périscolaires.

Cependant, les marchés publics rendent complexes l'introduction de la notion de produits de proximité. Même si en 2025 plus de 567 000 repas sont produits pour les élèves des périscolaires d'Alsace centrale, la restauration collective scolaire ne permet pas de soutenir et de valoriser les filières agricoles du territoire. **La ressource alimentaire locale est importante, diversifiée et pourrait être plus présente dans les assiettes des élèves.**

Sans vouloir défaire ce qui fonctionne bien, le lancement de cette réflexion avec les acteurs volontaires (communautés de communes du PAT, prestataires de repas, exploitants) vise à **réfléchir à une organisation différente de la restauration collective** qui permettrait de :

- intégrer davantage de produits locaux, de produits de qualité et durables du territoire dans les assiettes des élèves,
- développer plus fortement les repas 100% bio et les repas végétariens,
- sécuriser les débouchés des producteurs du territoire.

Aux mois d'avril et de mai, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale, partenaire du PAT Alsace Centrale, a réalisé un diagnostic sensible de la situation pour comprendre leur vision, identifier leurs préoccupations, besoins et envies d'agir. Elle a également recensé des expériences inspirantes de collectivités (Epinal, Ungersheim, Mouans Sartoux...) qui, concrètement et à coût constant, ont réussi à introduire davantage de produits locaux de qualité dans la restauration scolaire.

A l'automne, **des groupes de réflexions locaux se mettront en place avec les acteurs intéressés.** Parallèlement un accompagnement sera proposé aux producteurs du territoire pour aller vers les labels qualitatifs de la loi EgAlim et rencontrer les acteurs de la restauration collective du territoire.

2025, une année d'action pour sensibiliser à une alimentation durable

Révolution légumes au périscolaire de Maisongoutte (juillet 2025) - une exposition photo et des animations autour des légumes, l'alimentation, la réduction du gaspillage alimentaire. Ces événements sont le fruit d'une collaboration entre plusieurs structures : SMICTOM, MJC, périscolaire Honcourt, Communauté de communes de la Vallée de Villé.

Le festival ALIMENTERRE revient entre le 15 octobre et le 30 novembre 2025 : 9 films dans la sélection dont un du territoire : « Transmettre » !

La Vallée fait sa transition - une journée d'action autour des enjeux de l'alimentation dans le Val d'Argent avec conférences, exposition, théâtre, cinéma, animations des partenaires, Rendez-vous le 15 novembre 2025, information à venir.



avec le soutien de



i / Contact et infos : blanca.linz@petr-selestat.fr

Les actus

MOBILITES

Résultats du Défi J'y vais, le défi multimodal en Grand Est

Dans le cadre de ses actions liées au Plan Global de Déplacements et au Schéma Directeur Vélo, le PETR Sélestat Alsace Centrale anime plusieurs défis sur le territoire, dont le Défi "J'y vais!". Organisé au mois de mai, le défi a pour objectif d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre sur leur lieu de travail ou de scolarité par des modes de déplacements actifs, autrement qu'en voiture en solo.

Lauréats & participants 2025

ALSACE CENTRALE



L'édition 2025 du défi s'est déroulée du 1er au 31 mai. Dans le Grand Est, sur les 41 territoires participants, ce sont 9 253 personnes qui ont utilisé des modes actifs et alternatifs à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile-travail ou établissement scolaire-travail, soit 1 000 de plus qu'en 2024. Ces participants ont parcouru plus de 1.6 millions de kilomètres et évité 276 847 kg d'émissions de CO2.

Sur le territoire du PETR, 5 écoles et 19 employeurs publics ou privés de plus de 3 salariés ont participé. Pour consulter les résultats de l'édition 2025, [cliquez ici](#) !

Depuis 4 ans, le PETR organise une cérémonie de remise des prix afin de récompenser les structures ayant participé et d'échanger sur les points positifs et les difficultés rencontrées dans l'animation du défi dans les différentes structures. Bravo à l'ensemble des participants et rendez-vous en mai 2026 !



En 2025, les 41 territoires partenaires du défi ont soutenu financièrement une opération portée par des acteurs engagés dans les mobilités actives, solidaires, partagées ou inclusives. Le montant de la **dotation solidaire** est de 5 000€, calculé sur la base des kilomètres effectués par l'ensemble des participants du Défi. Comme neuf autres associations ou structures du Grand Est, **l'association TRAJETS a candidaté avec son projet « vélos-cargos en Alsace Centrale »** pour la dotation solidaire du Défi.

L'association utilisera la dotation pour financer une partie de l'homologation des vélos cargos, afin de pouvoir les mettre à disposition sous forme de prêts aux familles du territoire.

AMENAGEMENT

Révision du SCoT valant PCAET : un séminaire pour penser collectivement l'avenir de l'Alsace centrale

Dans le cadre de la révision de son Schéma de cohérence territoriale valant Plan Climat Air Énergie Territorial (SCoT valant PCAET), le PETR Sélestat Alsace Centrale a organisé un séminaire participatif ouvert à toutes les parties prenantes du territoire.

Objectif : partager, comprendre et faire évoluer les grandes orientations du schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial - SCoT valant PCAET - en cours de révision.



La matinée a été introduite par Patrick Barbier, Président du PETR Sélestat Alsace centrale, et Catherine Greigert, Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire, qui ont rappelé les enjeux du document et les ambitions portées par les élu-es.

Quatre ateliers ont permis de croiser les regards sur des thématiques structurantes :

- la biodiversité (trame verte et bleue)
- la transition énergétique
- l'habitat
- la gestion du foncier

Les discussions ont été riches et constructives : l'intelligence collective au service d'un projet de territoire durable et partagé.

Participez à l'avenir de votre territoire !

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :



Le mardi 16 septembre à 19h
Salle des adjudications - Mairie annexe
24 rue du Maréchal Foch à Marckolsheim



Le jeudi 25 septembre à 19h
MJC le Vivarium
53 Rue de Bassemberg à Villé



Le mercredi 17 septembre à 20h
Salle des commissions - Siège du PETR
15 bd Leclerc à Sélestat



Le jeudi 9 octobre à 20h
Villa Burrus, 11 rue Maurice Burrus
à Sainte-Croix-Aux-Mines

CLIMAT AIR ENERGIE

Signature de la Charte Air Santé Haute-Alsace



Conscient des enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air, le PETR s'est engagé aux côtés des collectivités haut rhinoises à travers la signature de la Charte Air Santé Haute Alsace.

Cette charte répertorie les engagements volontaires de chacune des collectivités signataires en faveur de la qualité de l'air. L'action du PETR se structure autour de 3 engagements :

☒ **Pour des véhicules plus propres et décarbonés** : étude territoriale sur les flottes à faibles émissions, accompagnement des gestionnaires de flotte, transition énergétique des véhicules du réseau ELSA

☒ **Pour changer les pratiques de mobilité** : prise de compétence mobilités, déploiement du réseau ELSA, sensibilisation et promotion des mobilités alternatives, primes vélos

☒ **Pour se chauffer sans émettre de particules** : espace conseil France Rénov', volet Air du Plan Climat Air Energie Territorial

Ces engagements visent à répondre aux enjeux prioritaires du territoire en matière de qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants atmosphériques (oxydes d'azote, composés organiques volatils, particules fines notamment) et en limitant les pics d'ozone et leur impact sur la santé, sur les cultures et sur la végétation.



i / Contact et infos : lea.genis@petr-selestat.fr

MOBILITES

VILLE EN SELLE : dernier rendez-vous le mardi 9 septembre pour la soirée de clôture de l'édition 2025

Après la venue de Stein van Oosteren, parrain de l'édition 2025 de VILLE EN SELLE en Alsace Centrale, les 5 et 6 juin derniers, le PETR a organisé la balade à vélo transfrontalière le samedi 5 juillet dernier sur le thème de l'édition : le futur du vélo, le vélo du futur.

De Marckolsheim à Schoenau, plus de 60 cyclistes allemands et français ont pédalé ensemble en découvrant la nouvelle voie Tulla. Le PETR a proposé une animation en trois temps sur le thème de l'édition : le "vélo au passé" avec la présentation de la Cité 14, le "vélo au présent" en lien avec le projet Paysages de l'Après-Pétrole, et le "vélo au futur" où les participants ont été amenés à imaginer le vélo du futur.



Le défi VILLE EN SELLE s'est déroulé sur le territoire du 28 juin au 18 juillet. Félicitations à tous les élus qui se sont engagés pour créer et animer l'équipe de leur commune, et à tous les habitants qui ont joué le jeu !

Le PETR vous donne rendez-vous le **mardi 9 septembre** pour une soirée unique de clôture de l'édition 2025, aux Synergies de Muttersholtz !

Au programme : **projection du film La Nouvelle Aventure Mobile**, en présence du réalisateur Jérôme Zindy, et remise des prix du défi VILLE EN SELLE.

Cet événement est gratuit et ouvert à tous.



i / Contact et infos : marianne.daval@petr-selestat.fr

Accélérateur de transitions

Vallée de Villé : vers une stratégie d'adaptation au changement climatique

Depuis janvier 2023, la Vallée de Villé structure son projet "accélérateurs de transitions" autour de la thématique de l'adaptation au changement climatique.

*Comment le climat évolue-t-il dans la vallée ?
Quelles conséquences de ces évolutions climatiques ?*

Diagnostic de vulnérabilité de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au changement climatique

ÉVOLUTION DU CLIMAT ET IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2024



climaxion  Grand Est  Observatoire de Transitions 

C'est autour de ces deux questions que s'est structurée la première phase de ce travail, afin d'élaborer un diagnostic de la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

Celui-ci a été construit sur la base de la démarche TACCT [Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires] et d'une démarche active de concertation publique et citoyenne sous la forme d'entretiens et d'ateliers participatifs.

Il explore tout d'abord les évolutions passées et à venir (horizon 2050) de 4 paramètres climatiques (températures, sécheresse, précipitations, phénomènes extrêmes). Il analyse ensuite les impacts déjà observés et les impacts futurs de ces changements, ainsi que les facteurs pouvant les aggraver ou les atténuer, sur 8 thématiques : cadre de vie, économie, social, santé, biodiversité, eau, forêt et agriculture.

Quelle stratégie adopter pour y faire face à ces enjeux et réduire la vulnérabilité du territoire ?

Les impacts identifiés ont montré de fortes vulnérabilités liées au manque d'eau. C'est pourquoi la Communauté de communes de la Vallée de Villé a choisi de travailler la thématique de l'eau en priorité. La stratégie vise à accompagner et organiser un développement du territoire compatible avec ses ressources en eau, malgré le changement climatique.

Le chiffre du mois



9 168 : C'est la surface perdue en hectares pour les prairies permanentes dans le Ried (périmètre du Plan Herbe Ried Vivant) entre 1970 et 2010.

En comparaison, sur la même période, les cultures du maïs ont gagné plus de 20 000 hectares, pour passer de 3 339 hectares en 1970 à 26 533 hectares en 2010.

Source : recensement agricole AGRESTE

L'agenda

 **mardi 9 septembre** : **Mobilités** | Projection du film La Nouvelle Aventure Mobile, en présence du réalisateur Jérôme Zindy, et remise des prix de VILLE EN SELLE 2025.

Événement public et gratuit, rendez-vous aux Synergies à Muttersholtz à 20h.

 **mardi 16 septembre** : **Aménagement** | Réunion publique - Révision du SCoT valant PCAET, à Marckolsheim, 19h

 **mercredi 17 septembre** : **Aménagement** | Réunion publique - Révision du SCoT valant PCAET, à Sélestat, 20h

 **samedi 20 septembre** : **Mobilités** | Village de la mobilité, stands et animation, gratuit et ouvert à tous. Rendez-vous au square Ehm de Sélestat, de 10h à 18h.

 **jeudi 25 septembre** : **Aménagement** | Réunion publique - Révision du SCoT valant PCAET, à Villé, 19h

📌 **jeudi 25 septembre** : LEADER | Comité de programmation, 18h30

📌 **jeudi 2 octobre** : Transitions | Formation « Acheter malin, agir local », ou comment appliquer les exigences règlementaires de la loi AGECE dans les achats de moins de 40000€. Sélestat. Inscriptions auprès du CNFPT.

📌 **jeudi 9 octobre** : Aménagement | Réunion publique - Révision du SCoT valant PCAET, à Sainte-Croix-aux-Mines, à 20h.

👉 Rendez-vous sur notre site ou sur nos réseaux pour retrouver en images et en photos toute l'actu du PETR !



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale

15 Boulevard Leclerc

67600 Sélestat

☎ 03 88 58 01 60

✉ lettreinfo@petr-selestat.fr

👉 Retrouvez les précédentes Lettres d'Info du PETR :

2025 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAI](#) | [JUIN](#)

2024 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAI](#) | [JUIN](#) | [JUILLET](#) | [AOUT](#) | [SEPTEMBRE](#) | [OCTOBRE](#) | [NOVEMBRE](#) | [DÉCEMBRE](#)

2023 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAI](#) | [JUIN](#) | [JUILLET](#) | [AOUT](#) | [SEPTEMBRE](#) | [OCTOBRE](#) | [NOVEMBRE](#) | [DÉCEMBRE](#)

Pour vous abonner à la Lettre d'info du PETR : [cliquez ici](#) !

Si vous souhaitez vous désinscrire de la Lettre d'info du PETR, [cliquez sur ce lien](#)

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Privacy Policy](#)